

BULLETIN DE CONCLUSION D'UN PACTE CIVIL
DE SOLIDARITÉ (PACS)

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE

Code département **16** Code commune (1) **024**

Libellé de la commune **AUSSAC-VADALLE**

N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

Section (2)

B. IDENTIFICATION DU PACS

Date de l'enregistrement du Pacs Jour, mois, année **01 09 2023**

Numéro d'enregistrement **16024** Code commune **2023** Année **00 0002** Numéro Pacs (bureau, numéro séquentiel)

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PARTENAIRE 1 DE PACS

NOM de famille **FEUILLADE**

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes. Les tirets, doubles tirets ou espaces entre les vocables doivent être reproduits.

Prénoms **ENELINE**

Les tirets pour les prénoms composés doivent être reproduits.

Sexe Masculin M

Féminin F

Né(e) le Jour, mois, année **05 11 1993**

Libellé de la commune **NINES**

N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

Département (3) **30**

DOM-COM

Pays pour l'étranger

Nationalité Française 1

Étrangère 2

→ préciser le pays

État matrimonial avant le PACS

Célibataire 1

Veuf(ve) 2

→ depuis le (Jour, mois, année)

Divorcé(e) 3

→ depuis le (Jour, mois, année)

Le ou la partenaire OUI O

a-t-il déjà été Pacsé(e) NON N
par le passé ?

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) A renseigner pour les communes qui possèdent plusieurs sections d'état civil.

(3) Départements métropolitains : code sur 2 positions.

Pour l'outre-mer, ajouter le code en 3^{ème} position (Outre mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Terres Australes et Antarctiques Françaises).

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique.

Visa n° 202PA006EC du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, valable pour les années 2022 à 2026.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique.

Suite au verso

D. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PARTENAIRE 2 DE PACS

NOM de famille	PLATEAU											
	En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes. Les tirets, doubles tirets ou espaces entre les vocables doivent être reproduits.											
Prénoms	BASTIEN BRUNO GILBERT											
	Les tirets pour les prénoms composés doivent être reproduits.											
Sexe	Masculin <input checked="" type="checkbox"/> M	Féminin <input type="checkbox"/> F										
Né(e) le	07 02 1994											
À	RUFFEC											
N° de l'arrondissement	Paris, Lyon, Marseille	<input type="checkbox"/>	Département (1)	16	<input type="checkbox"/>	DOM-COM						
Pays pour l'étranger												
Nationalité	Française <input checked="" type="checkbox"/> 1											
	Étrangère <input type="checkbox"/> 2	→ préciser le pays										
État matrimonial avant le PACS	Célibataire <input checked="" type="checkbox"/> 1											
	Veuf(ve) <input type="checkbox"/> 2	→ depuis le (Jour, mois, année)	<input type="checkbox"/>									
	Divorcé(e) <input type="checkbox"/> 3	→ depuis le (Jour, mois, année)	<input type="checkbox"/>									
Le ou la partenaire a t-il déjà été Pacsé(e) par le passé ?	OUI <input type="checkbox"/> O											
	NON <input checked="" type="checkbox"/> N											

E. RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX PARTENAIRES DU PACS

Résidence familiale déclarée

Libellé de la commune	AUSSAC-VADALLE													
N° de l'arrondissement	Paris, Lyon, Marseille	<input type="checkbox"/>	Département (1)	16	<input type="checkbox"/>	DOM-COM								
Pays pour l'étranger														
Le couple a-t-il des enfants communs ?	OUI <input type="checkbox"/> O	→ combien ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>										
	NON <input checked="" type="checkbox"/> N													

(1) Départements métropolitains : code sur 2 positions.

Pour l'outre-mer, ajouter le code en 3^{ème} position (Outre mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Terres Australes et Antarctiques Françaises).

Fait le, 01 09 2023
(date de création du bulletin)
Cachet de la mairie et signature
de l'officier de l'état civil,



Le Maire,
Gérard LIOT